

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21695 - 80ÈME ANNÉE

BUDGET 2025 : LE GOUVERNEMENT TENTE D'APAISER LA COLÈRE L'EFFORT DEMANDÉ AUX DÉPARTEMENTS SERA RÉDUIT « TRÈS SIGNIFICATIVEMENT », SELON MICHEL BARNIER



Le premier ministre Michel Barnier a reconnu la « situation très spécifique » des départements, « qui n'a peut-être pas été bien vue dans les premiers scénarios budgétaires ».

Michel Barnier, qui s'exprimait le 15 novembre à Angers devant l'Assemblée des départements de France, a annoncé que l'effort budgétaire demandé aux départements serait raboté.

« Je suis là pour vous dire, en tenant compte de votre situation très spécifique qui n'a peut-être pas été bien vue dans les premiers scénarios budgétaires, que nous allons

réduire très significativement l'effort qui vous est demandé par le projet de loi de finances », a déclaré à la tribune Michel Barnier.

Ce dernier a assuré que le « "modèle départemental" tel que connu depuis 30 ans » arrivé « jusqu'à ses limites ».

Mais il n'a pas avancé de chiffres sur la baisse de cette contribution, qui « dépendra de la discussion au Sénat », a précisé Matignon.

Les départements ont vu leurs dépenses sociales explosées en matière de protection de l'enfance, d'aide aux personnes âgées dépendantes ou porteuses de handicap mais voient dans le même temps fondre leurs recettes issues des transactions immobilières et enregistrent moins de TVA qu'attendu.

Le projet de loi de finances pour 2025 prévoit un effort de 5 milliards d'euros pour les collectivités, mais selon Départements de France, les départements sont les plus impactés, avec 44% de l'effort, soit 2,2 milliards d'euros, alors que leur situation économique est fragile.

BUDGET 2025 : LA COLÈRE MONTE DANS LES DÉPARTEMENTS
LES DÉPARTEMENTS DE DROITE POURRAIENT SUSPENDRE LE VERSEMENT DU RSA POUR FAIRE PRESSION SUR LE GOUVERNEMENT



Les départements de droite menacent de ne pas verser le RSA aux caisses d'allocations familiales à compter du 1er janvier 2025, est-ce que se sera le cas du département de La Réunion ?

Le groupe des départements de la droite, du centre et des indépendants (DCI) au sein de l'association Départements de France a menacé le 15 novembre le gouvernement pour qu'il revienne sur les ponctions budgétaires prévues en 2025.

En effet, les départements dirigés par la droite et le centre ont annoncé leur intention de suspendre le versement du revenu de solidarité active (RSA) et d'arrêter de prendre en charge les nouveaux mineurs non accompagnés (MNA).

« Dès le 1er janvier, tous les départements de la droite et du centre vont suspendre leurs versements » de RSA aux caisses d'allocations familiales et « on ne prendra plus en charge les nouveaux mineurs non accompagnés car c'est de la politique migratoire », a déclaré lors d'un point presse Nicolas Lacroix (LR), président du groupe DCI lors de leur congrès à Angers.

« Jusqu'à présent, on n'a rien dit (...), mais la protection de l'enfance ce n'est pas la politique migratoire. Aujourd'hui les mineurs non accompagnés, que l'État s'en débrouille et les prenne en charge », a-t-il ajouté.

Nicolas Lacroix compte « attaquer l'État » en justice à chaque fois qu'il prendra une décision « qui impacte les finances des départements sans leur accord » et demande au gouvernement de suspendre les nouvelles revalorisations prévues au titre du Ségur.

Lors d'une conférence de presse séparée, la trentaine de présidents de départements dirigés par la gauche a brandi des pancartes colorées expliquant l'impact des coupes envisagées sur la vie des Français.

« Nous envisageons aussi des mobilisations dans nos propres départements », a déclaré Jean-Luc Gleyze, président du groupe des départements de gauche.

Ce dernier prévoit d'apposer une grande bache sur l'immeuble du département de la Gironde qu'il préside, ou de manifester. « Si nous défendons aujourd'hui le budget départemental, c'est avant tout parce que nous défendons les personnes que nous aidons au quotidien », a-t-il ajouté.

Il a souligné que l'effort budgétaire avait « déjà été réalisé » pour les départements avec une perte de 6 milliards d'euros de droits de mutation en deux ans.

« Faudra-t-il impacter la personne âgée et lui faire payer plus que ce qu'elle doit payer en ehpad ? Faudra-t-il diminuer le nombre d'assistantes sociales ? Faudra-t-il moins soutenir les clubs sportifs ? Faudra-t-il moins protéger les enfants ? Faudra-t-il augmenter le prix de la cantine scolaire pour les collégiennes et collégiens ? », a-t-il interrogé.

Les départements doivent gérer une hausse importante des dépenses sociales en matière de protection de l'enfance, d'aide

aux personnes âgées dépendantes et aux personnes porteuses de handicap mais voient dans le même temps fondre leurs recettes issues des transactions immobilières et enregistrent moins de TVA qu'attendu.

Le projet de loi de finances pour 2025 prévoit un effort de 5 milliards d'euros pour les collectivités. Mais, les Départements de France a indiqué que les départements sont la strate de collectivités la plus impactée, avec 44% de l'effort, soit 2,2 milliards d'euros, alors même que leur situation économique est reconnue comme fragile.

Certains départements exigent du gouvernement de revoir sa copie en abandonnant le prélèvement prévu sur les recettes de fonctionnement et le gel de la dynamique de TVA.

L'INFLATION SE SITUE À 1,2% EN OCTOBRE

La situation résulte « d'un ralentissement des prix des services et d'une baisse de ceux de l'énergie moins marquée sur un an qu'en septembre », ont écrit les statisticiens de l'Insee.

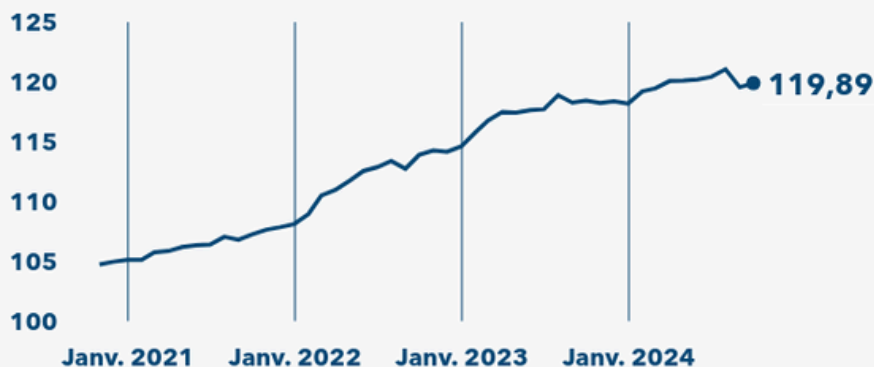
Les prix à la consommation en France ont augmenté de 1,2% en octobre sur un an, une « quasi-stabilité » après la progression de 1,1% en septembre, sous l'effet du ralentissement des prix des services, a indiqué l'Insee, confirmant une première estimation.

Sur un an, ce ralentissement des prix des services (+2,3% après +2,4%) a permis de compenser partiellement une baisse « moins soutenue » qu'en septembre des prix de l'énergie (-2,0% après -3,3%), a précisé l'Institut national de la statistique et des études économiques. Les prix de l'alimentation ont progressé de 0,6% sur un an (après +0,5%), ceux du tabac ont pris 8,7% (après +8,7% également) tandis que ceux des produits manufacturés ont baissé de 0,2% (après -0,3%).

Sur un mois, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,3% alors qu'il avait baissé de 1,2% en septembre, en raison notamment de la hausse des prix des transports, en particulier le transport aérien (+14,9% après -24,8%). L'indice des prix à la consommation harmonisé, qui permet les comparaisons entre pays européens, a augmenté de 1,6% sur un an en octobre, après + 1,4% en septembre.

Inflation en octobre : +0,3% sur un mois et +1,2% sur un an

Indice des prix à la consommation en France pour l'ensemble des ménages (base 2015)

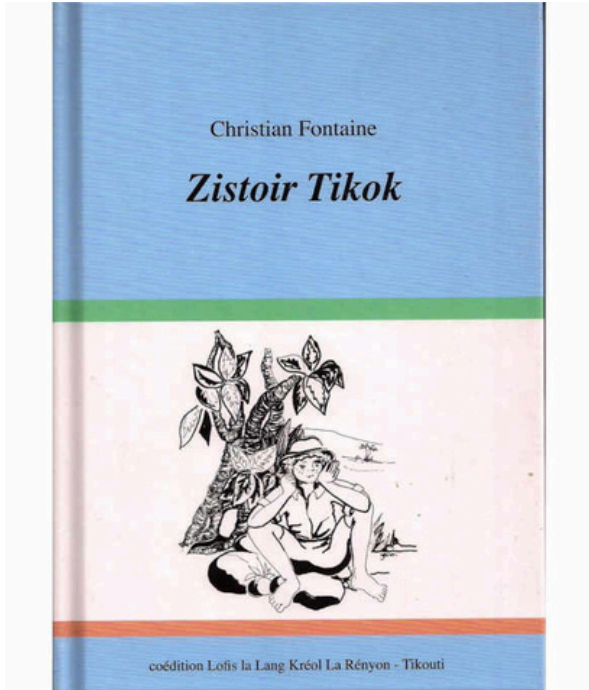


Source: Insee

© Data News Feed



Zistwar Tikok, par Christian Fontaine... zistwar an kréol dann Témoignages -13- Manir viv bann Biganbé



Tou-lé-z'an, kan la koup la fine rouvèr, Tikok i sava èd son gramoune saroy kann. Msié Biganbé i koup ; Tikok ek Zan-Lik i saroy déyèr, i antas. Ariv katr'èr konmsa-la, la fine gingn in voyaz. I sarz, i mèt dann sarèt, po aminm tablisman*. An-atandan, Tikok i anmas in voyaz kèr kann. Aprés, i aport dé bout kann, i kraz, i donn koson. Na-d'kou, li prépar in paké brans pavoyé po fé kui manzé.

Bann Biganbé-la i roul zot ti mizèr konm sa minm ! Zot ti bout la tèr-la, zot i travay sa an respé ! Do-boi nana, in grin piman nana, in pongné zerb i trouv vitman. Patat, maniok tou-sa-la i pous, i dépane azot kan na-pi larzan po asèt tourto* po koson. Anfin, i fo dir banna i roganiz bien zot bitasion po pa k' i mank azot in nafèr.

Banna i manz dori inn foi l'tan. Apark-sa, zot i manz maï tou-lé-zour. Zot i fé moune sa. Dann maï mouli-la, i tir ti-maï po fé soso, maï po manzé, lo son po koson. Tazantan, i fé in gato lanmsim*. Dizon, zot i manz sak zot i plant !

Lontan, zot té i plant zernionm. Soman, navé poin n' garanti, té in nafèr té pa asiré. L'ariv in zour, la di azot aras tout, plant pi : lésans i vann pi, la Frans ek péi déor i asét pi ! Po le kann, sar parèy. Alors, bann Biganbé i profèr plant po manzé, songn inn-dé zanimo. Sét-ané, somanké lo gramoun i sa esèy in nti karo dori po oir koué i donn.

Christian Fontaine

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean Simon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433